

## Plénière 1 : Quelles formations pour quelles pratiques ?

### PROFESSIONNALISER UNE FORMATION ET TRANSMETTRE UNE ETHIQUE

#### Ouverture des Assises de la formation des psychologues

Jacques Borgy<sup>1</sup>

Je tiens, avant toute chose, à remercier les centaines de psychologues et d'enseignants en psychologie qui ont répondu à l'appel pour des Assises nationales de la formation lancé, sous forme de pétition, à l'issue de la journée d'échanges et de réflexions que la commission université du SNP avait organisée le 30 janvier dernier. Leur mobilisation a constitué un soutien important pour toute l'équipe qui a préparé la journée d'aujourd'hui et que je remercie chaleureusement ici. Je remercie également le Professeur Axel Khan qui n'a malheureusement pas pu être présent aujourd'hui et François Marty qui nous accueillent ici à l'institut de psychologie de Paris-Descartes.

Lors de ces Assises, nous allons beaucoup travailler en ateliers car il est plus que jamais nécessaire que nous nous situions au-delà des positions institutionnelles parfois abruptement opposées les unes aux autres et au-delà des invectives fréquentes au sein de la profession entre les tenants de telle ou telle vision de la situation et de l'avenir. Écoutons nos jeunes collègues et futurs collègues qui attendent beaucoup des organisations et de leurs aînés à qui ils reprochent parfois le manque d'unité. Nous savons tous pour l'avoir essayé que l'unité ne se fait pas d'en haut et qu'elle ne se décrète pas, l'histoire de la profession et de ses organisations est riche de ces tentatives. Osons imaginer ensemble que la réflexion commune sera plus forte que les divergences de point de vue. Les positions du SNP sont, elles-mêmes, parfois vécues comme en opposition à celles d'autres organisations. Je souhaite dire ici qu'elles ne se sont construites qu'en référence aux études et recherches menées par des psychologues ou par des juristes qui se sont intéressés à notre profession. Ces positions sont issues des congrès successifs du SNP, elles représentent le résultat de la réflexion de tout le syndicat et ne sont jamais destinées à contrer tel ou tel mais à faire avancer la construction d'une profession indépendante de toute obédience, théorique ou autre.

Aujourd'hui, j'ai la faiblesse de croire, qu'en donnant la parole à tous ceux qui sont venus ici sans être forcément porte-parole de telle ou telle association ou groupement, nous ferons avancer la réflexion et nous permettrons à notre profession de se montrer telle qu'elle est, infiniment variée et vivante mais aussi consciente du grand danger de démantèlement qui la guette si aucune action de résistance n'est entreprise face aux attaques dont les sciences humaines sont aujourd'hui l'objet.

Ces Assises, nous les avons voulues ouvertes au plus grand nombre, il ne s'agissait pas tant de donner la parole aux ténors de la profession et de l'enseignement de la psychologie que de permettre que leurs interventions servent de carburant aux réflexions de tous. J'espère

---

<sup>1</sup> Secrétaire général du SNP

qu'ils ne nous en aient pas trop voulu de ne pas leur avoir laissé le temps pour de longues conférences mais seulement une place d'aiguillons de la réflexion de tous.

Nous avons lors de ces Assises une grande responsabilité car les attentes sont fortes, tant du côté de la profession que du côté du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche. Daniel Gaonac'h, conseiller scientifique au ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, à la direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle (DGESIP) qui n'a pu se libérer pour être à ces Assises, nous a en effet fait part de son « souhait que ces Assises puissent conduire à favoriser dans notre discipline l'émergence d'une dynamique plus collective ». Il est, nous a-t-il dit « disposé à faire valoir, là où [il] le peux, toute initiative qui porterait les intérêts collectifs de notre discipline ».

Aujourd'hui, nous l'avons tous constaté, le paysage de la formation tant universitaire que professionnelle s'est profondément modifié. Il a, en particulier, été fortement marqué par le protocole de Bologne élaboré en 1998 et signé en 1999. En effet, ce protocole ne s'est pas contenté d'harmoniser les formations en Europe, il les a installées dans un référentiel basé sur les compétences au détriment des référentiels professionnels, sans compter qu'avec la réforme LMD qui en a découlé, le diplôme donnant accès au titre de psychologue s'est vu rétrogradé du 3<sup>ème</sup> cycle au 2<sup>ème</sup> cycle des études universitaires.

Ce changement de paradigme n'est pas neutre et il contribue à l'installation de nouvelles méthodes managériales dont nous découvrons tous aujourd'hui combien elles peuvent être destructrices de l'investissement professionnel au profit d'un investissement de la rentabilisation du travail et de l'auto évaluation à finalité d'asservissement volontaire. De nombreux exemples dans le secteur des services commerciaux ont malheureusement fait la une des médias, à cause des drames qu'ils ont entraînés. Aujourd'hui, les services à la personne, eux-mêmes, commencent à être atteints. Nous, psychologues et formateurs de psychologues, avons une immense responsabilité car notre mission est d'être, et de former, ceux qui assurent le respect de la personne humaine dans toutes les situations de la vie, privées ou professionnelles.

Vous inviter, aujourd'hui, à penser la formation des psychologues, c'est donc inévitablement vous inviter à un positionnement face à ces paradigmes ultra libéraux et certificateurs. Le SNP, dans sa position de syndicat professionnel, sait combien le psychologue praticien de terrain a besoin de pouvoir s'appuyer tout autant sur un corpus théorique de haut niveau que sur un corpus professionnel fort et non instrumentalisé ou réduit en une multitude de tâches ou d'actes partiels déliés les uns des autres.

La réflexion sur la formation professionnelle du psychologue implique donc forcément que l'on se pose la question de l'identité du psychologue et que, partant, on réfléchisse également aux dispositifs non partisans de définition de l'identité et de l'exercice professionnels indispensables à la reconnaissance des membres d'une profession. Pour le SNP, c'est le sens du manifeste pour un ordre professionnel, dont toutes les études juridiques montrent la nécessité et qui a été adopté par notre dernier congrès.

Je terminerai sur une touche d'actualité, la légalisation de l'usage du titre de psychothérapeute. Lorsque, à ce sujet, le ministre de la santé écrit, en réponse à des questions écrites d'un député et d'un sénateur, que, alors que le titre de psychothérapeute est réglementé, les psychologues peuvent pour autant continuer d'en exercer la profession, j'entends qu'il y a là, une reconnaissance de fait de notre travail et je pense que cela doit fortement nous inciter à la réflexion, telle que nous allons l'avoir en cette journée, sur la formation du psychologue qui se doit de rester à la hauteur des attentes sociétales. Cela doit

aussi nous conduire à examiner de près la nécessaire organisation professionnelle des psychologues capable de régulation de la déontologie et de l'exercice.

Encore une fois, je me répète, il ne s'agit pas d'être pour ou contre une organisation de régulation de la profession pas plus qu'il ne s'agit d'être pour ou contre la pérennité d'une formation de haut niveau pour les psychologues. Il s'agit de réfléchir ensemble et de discuter des modalités de mise en place de ces nécessaires dispositifs. Je suis en tout cas persuadé que si les psychologues ne se saisissent pas rapidement de ces questions, ce sont des organisations professionnelles de psychothérapeutes et de coachs qui pourraient bien rapidement voir le jour ! Les psychologues disparaîtraient alors du paysage, leur profession étant démantelée en de multiples métiers parcellaires de la psychologie...

Je vous remercie de votre attention et avant de passer la parole à Anne Golse et Roland Gori, je vous souhaite à tous un excellent travail pour ces Assises.

Le 4 décembre 2010